

PV de la réunion BEP du 10/05/16

Présents: Olivier Hamende, Markos Hoche, Maxime Pétré, Lola Damski, Lola Wajskop, Gauthier Duchêne, Philippine Van Muylders, Alison Crauwels

1) Préparation du Conseil Facultaire du 11/05

Points de l'ODJ discutés :

- **3. Informations sur les décisions récentes du Conseil d'Administration et du Conseil académique de l'Université, informations générales**

Il ne s'est pas passé grand chose. Le budget a été voté, l'élection du nouveau recteur est en cours.

- **4. Evolution du projet Bâtiment :**

Les discussions avec l'ISIB ont été relancées. L'avis général est que les labos destinés à l'enseignement ne sont pas assez utilisés donc le projet est de faire 2 labos en commun avec l'ISIB (méca et électricité/électronique) mais les surfaces doivent encore être réparties (fin mai normalement).

- **5. Projet BA en co-diplomation avec UMons à Charleroi :**

Le projet : faire un bachelier à Charleroi en collaboration avec l'ULB et l'UMons.

Pourquoi? Augmenter le taux de diplomation universitaire à Charleroi et ramener des gens en master chez nous. Fait partie du Plan Marshall

Cette année il y a déjà une BA1 organisée par l'UMons là bas mais problème pour les labos : il n'y a pas les locaux adéquats à Charleroi et certains labos sont donc donnés à Mons... Il y a 8-10 personnes inscrites.

Une étude des marchés a été faite par des étudiants de Solvay : le projet tient la route

Il y a un financement qui devrait venir de la région Wallonne mais si on ne le reçoit pas, on ne participe pas au projet.

Pour l'instant il y a des problèmes dans les fiches d'enseignement et il faut aussi remplir le formulaire de demande de partage d'établissement.

Question : Est-ce qu'une partie du corps scientifique devra se déplacer jusque Charleroi pour donner cours ?

- **7. Formation continue : Near Zero Energy Buildings**

Le dossier ressemble à rien et n'est pas complet...

Le projet doit d'abord passer devant le CF puis le Conseil de la formation continue, et ensuite le Conseil Académique.

Hendrick veut commencer la formation en juin. Elle est destinée aux personnes travaillant ou en recherche de travail.

L'avis du bureau fac: On ne va pas l'en empêcher (ça coute rien à la faculté) mais le dossier est pas top top.

- **9. Nouvelle procédure d'encodage des titres de mémoire :**

C'est plutôt destiné aux promoteurs qu'aux étudiants.

But : que ça aille mieux, quelques problèmes par rapport à ça pour le moment.